



**PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)**  
Sous-Bassins Hydrographiques de la MEUSE AMONT et de l'OISE

**P.A.S.H. DE LA MEUSE AMONT REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :**

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thulin
- Intercommunale Namuroise de Services Publics

**P.A.S.H. DE L'OISE REALISE PAR L'ORGANISME D'EPURATION AGREE CONCERNE :**

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thulin

**PASH DRESSES PAR :**

- La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction  
Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration  
Jean-Luc LERUINE, Conseiller, S.P.G.E.

**VU POUR ETRE ANNEXE AUX ARRETES DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LES PASH DE LA MEUSE AMONT ET DE L'OISE**  
Namur, le 23 JUIN 2006

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme  
Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN Elio Di Rupo

Feuille n° 49/52 Echelle : 1/10 000

**Informations gérées par la S.P.G.E. :**

**REGIMES D'ASSAINISSEMENT**

**Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (\*)**

de 2.000 EH et plus (Ia)  
habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib) :

**Assainissement autonome**

Assainissement autonome (II) : habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Ib) :

Assainissement transitoire (III) : habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (\*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin  
(\*) PDS : plan de secteur

**RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE**

**Cas généraux**

existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression, Collecteur gravitaire, Egoût sous pression, Egoût gravitaire

**Cas particuliers**

- A diagnostiquer - A rénover
- Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
- Eau de surface ayant fonction de collecteur en assainissement autonome
- Canalisation d'eau claire existante
- Canalisation d'eau claire à réaliser

**Traitement des eaux usées**

**Station d'épuration**

Station publique : existante, adjugée ou en construction, à réaliser

Station à statut particulier : privée, à déclasser

**Autres problèmes**

**Démergement - Exhaure**

Station de pompage

**Bassin d'orage**

existant, adjugé ou en construction, à réaliser

**Informations externes à la S.P.G.E. :**

**SOURCE DGRNE**

**Eaux souterraines** (Max à jour : 17/06/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ila), Prévention éloignée (Iib), Surveillance (Iii)

**Eaux de surface** (Max à jour : 04/06/2002)

Navigable, 1er catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie, non classé, Cours voûté

**Zone de baignade** (Max à jour : 14/06/2004)

Point ou zone de baignade, Zone amont de baignade (cours d'eau)

**Donnée environnementale** (Max à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

**Limite naturelle :**

- Sous-bassin hydrographique

**SOURCE DGTLP**

**Plan de secteur** (Max à jour : 20/12/2004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'intègrent en lien la responsabilité de la DGTLP. L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

**Limite administrative**

Limite communale

**SOURCE IGN**

**Fond de plan IGN** (Max à jour : 20/01/2006)

40/71 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan édités à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 03384

Origine des données cartographiques : MNR/DGRNE - MNR/DGTLP - IGN  
Traitement des données : OEA et SPGE

